

Oxurion - arrêt du projet de CRO française (LOI du 13/10/25) et priorité à la cible internationale (LOI du 19/03/26)

Louvain, BELGIQUE – 1^{er} juin 2026 – 18h30 – Oxurion NV (Euronext Bruxelles : OXUR), société biopharmaceutique basée à Louvain, annonce avoir mis un terme aux discussions relatives au projet d'acquisition d'une participation majoritaire dans une Contract Research Organization (CRO) française, initialement communiqué le 13 octobre 2025 et dont la prolongation avait été annoncée le 27 février 2026.

À la suite des travaux de due diligence approfondis menés au cours des derniers mois pour analyser la structure et confirmer la solidité du business plan de la société cible, Oxurion a constaté que les conditions requises pour finaliser l'opération de manière satisfaisante et alignée avec les intérêts stratégiques et financiers du Groupe n'étaient pas réunies.

Le Groupe concentre pleinement ses efforts et ses ressources sur la poursuite des discussions exclusives relatives au projet d'acquisition d'une participation majoritaire dans une CRO internationale, opérant en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, tel qu'annoncé le 19 mars 2026. Oxurion réaffirme sa volonté de bâtir une plateforme intégrée de premier plan dans le développement clinique, combinant expertise opérationnelle multi-pays et solutions avancées en sciences des données cliniques.

À propos d'Oxurion

Oxurion (Euronext Bruxelles : OXUR) est une société spécialisée dans la prise de participation majoritaire dans des sous-traitants pharmaceutiques européens prometteurs. Oxurion a pour ambition de construire un groupe intégré de sous-traitants au service des acteurs du secteur de la santé. Le siège social d'Oxurion se trouve à Louvain. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante www.oxurion.com.

Informations importantes sur les déclarations prévisionnelles

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse peuvent être considérées comme des "prévisions". Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont donc affectées par divers risques et incertitudes. L'entreprise ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant l'entreprise et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles sont incluses dans le rapport annuel de l'entreprise. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (U.S. Securities Act). Loi sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.

Contacts :

Oxurion NV

Pascal Ghoson

Chief Executive Officer

Pascal.ghoson@oxurion.com